

# COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 OCTOBRE 2024

19h

## COMPTE RENDU

### **Etaient présents :**

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Danielle PUISSANT, Philippe BOURGEOIS, Ingrid BERBION, Pierre AUDOUIT, Jean-Julien PETIT, Joël GUILLERAY, Sylvie LEFEBVRE, Patrick AFCHAIN.

### **Etaient absents :**

Lydia OEUVRARD (donne pouvoir à M NEVEU), Rebecca BODNAR (donne pouvoir à M BILLARD), Isabelle LENERAND (donne pouvoir à Mme BERBION), Corinne ANDRÉ-BAUCHET (donne pour à M AFCHAIN), Carole VULCAIN.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

### **QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :**

#### **1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2024**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2024. En l'absence de question ou de remarque, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2024 **est approuvé** à 13 voix POUR et une abstention (Patrick AFCHAIN).

#### **2. Convention générale avec le Département de l'Oise pour la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public routier départemental en agglomération**

Monsieur le Maire explique qu'une convention doit être signée avec le Département de l'Oise pour créer deux plateaux ralentisseurs sur la Grande Rue.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré**, autorise à l'unanimité Monsieur le maire à signer la convention.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention en amende de Police pour financer la création de ces deux plateaux. Le montant des travaux est estimé à 14 516€HT et la subvention s'élèverait à 6 387€.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré**, autorise à l'unanimité Monsieur le maire à déposer une demande de subvention pour cette opération.

#### **3. Convention entre les communes de Méru, d'Amblainville, de Lormaison, de Villeneuve les Sablons, d'Hénonville, d'Ivry le Temple et de Laboissière en Thelle - Mise à disposition d'agents de police municipale**

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la convention concernant la mise à disposition d'agents de police municipale doit être renouvelée car elle arrive à son terme.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré**, autorise à l'unanimité Monsieur le maire à signer la convention.

#### **4. Entente intercommunale entre les communes de Villeneuve les Sablons et Méru relative au Centre de Supervision Urbain (CSU) - Convention de mutualisation**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention afin que notre système de vidéo-surveillance soit connecté au Centre de Supervision Urbain de la ville de Méru. Ainsi la Police Municipale aura accès à notre vidéo-surveillance en temps réel.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré**, autorise à l'unanimité Monsieur le maire à signer la convention.

#### **5. Rapport d'activités Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE60) de 2023**

Le rapport est présenté au Conseil Municipal.

## **6. Rapport d'activités de la Communauté de Communes des Sablons 2023**

Le rapport est présenté au Conseil Municipal.

## **7. Rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons (SMEPS) 2023**

Le rapport est présenté au Conseil Municipal.

## **8. Rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons (SMAS) 2023**

Le rapport est présenté au Conseil Municipal.

## **9. Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe un courrier d'un administré exploitant agricole qui est mécontent de la mise en sens unique de la rue de Lormaison. En effet la Communauté de Communes des Sablons a fixé un plan de circulation douce sur tout le territoire des Sablons. La voie douce entre Lormaison et notre village ne permet plus la double circulation dans le sens du rond-point de la RD205 et notre village. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de garder le double sens de la rue de Lormaison entre la Grande Rue et le panneau de sortie de village Rue de Lormaison. Cela permettra l'accès à la table de pique-nique et la desserte des zones agricoles en sortie du village.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve** cette proposition à l'unanimité

- Création de place de parkings Rue de l'église : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une douzaine de place de parking rue de l'église à la place de plusieurs massifs.
- Monsieur AFCHAIN souhaite qu'une information soit faite aux administrés des rues Saint-Mellon et des Boutonniers pour les sensibiliser à ne pas garer leurs véhicules sur la circulation piétonne, notamment devant leur entrée de propriété.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

-----  
A Villeneuve les Sablons, le 15/10/2024

Le Maire,



NEVEU